

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 12 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-106

Objet : Création du Diplôme Universitaire d'implantologie guidée maxillo-mandibulaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'avis du Conseil académique du 7 juillet 2022 ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation ;

Approuve la création du Diplôme Universitaire d'implantologie guidée maxillo-mandibulaire de la Faculté de Médecine, comme annexé à la présente délibération.

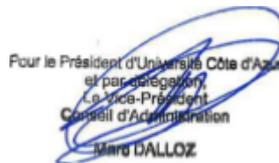
Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 17 voix pour et 7 voix contre.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **24**

Fait à Nice, le 12 juillet 2022


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-106**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 21 JUILLET 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

PRESENTATION DE LA FORMATION

3.1. Objectifs de la formation

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

Permettre aux professionnels d'accéder dans des situations cliniques simples et complexes, aux techniques implanto prothétiques intelligentes par la maîtrise du flux de travail numérique adapté pour chaque patient. Maîtriser le flux numérique en implantologie maxillo – mandibulaire, de la prise d'empreintes optiques à la réalisation prothétique
Maîtriser l'utilisation des logiciels de planification chirurgicale et prothétique
Maîtriser l'utilisation des guides chirurgicaux
Maîtriser l'échange de données numériques cabinet – laboratoire

3.2. Compétences attendues

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)

- 1) Être capable grâce à l'accompagnement tutoral adapté, délivré par les enseignants du DU d'Implantologie Guidée maxillo-Mandibulaire (DUIG-2M) de réaliser la planification, la mise en place sécurisée d'implants chirurgicalement guidés sur ses propres patients.
- 2) Intégrer les indications et les spécificités relatives aux biomatériaux utilisés dans les dispositifs médicaux en lien avec la réhabilitation implanto-prothétique projetée.
- 3) Utiliser en pratique clinique quotidienne, les connaissances permettant de réaliser la fusion du guidage virtuel avec les guides physiques industriels de très haute précision.

3.3. Organisation pédagogique

- Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.
- La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

4 Modules organisés sur un an (chaque module durant 2 jours et demi).

3.4. Modalités d'enseignement

- Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.
- Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)
- L'adaptation à un public spécifique

L'enseignement est dispensé soit en présentiel soit par zoom incluant l'accessibilité à cinq plateformes techniques opératoires dédiées à l'implantologie guidée (2 blocs de chirurgie sous anesthésie générale, 3 blocs de chirurgie ambulatoire).

L'enseignement est construit pour permettre à l'étudiant d'aborder de façon sécurisée et progressive les différents scénarios cliniques implanto-prothétiques.

Les moyens de communiquer informatiquement par téléconférence/zoom sont privilégiés.

3.5. Positionnement dans l'environnement

- Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs
- La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

Enseignement inexistant à ce jour à l'Université Côte d'Azur ni sur le plan national

3.6. Public visé et effectifs attendus

Internes en chirurgie dentaire, dentistes, implantologistes, chirurgiens maxillo-faciaux, chirurgiens oraux et prothésistes dentaires.

Capacité d'accueil prévue : 20 étudiants

3.7. Liens avec le monde socio-économique :

- Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

Formation soutenue par plusieurs sociétés et sponsors du monde de l'industrie. (CFAO, INDUSTRIE IMPLANTAIRE)

3.8. Suivi de formation

- Préciser les événements liés à cette formation (date de création, modification, etc.)

Rentrée 2022 ou début d'année 2023

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	AOUT			
Date de fermeture de la campagne :	OCTOBRE			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :				
Capacité d'accueil :	20,00			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Élément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Oui	Facultatif	Niveau CECRL attendu :	
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non			
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Oui	Facultatif	Préciser les critères :	
Autre document (précisez):	Non			
Entretien Oral :	Non			

